



COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 27 Octobre 2017

Membres en exercice :	27
Membres présents :	16
Suffrages exprimés :	17
Votes Pour :	
Votes Contre :	

L'an deux mille dix-sept, le vendredi vingt sept octobre, suite à la convocation du dix neuf octobre, le Conseil Municipal de Deshaies s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente minutes à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame le Maire, Jeanny MARC.

Sont présents : MARC Jeanny, GUILLAUME Alphonse, BERNIER Maritza, MANIOC Alain,, GOUBIN Fred, BARRE Augustina,, NICOISE Robert (*respectivement, Maire, 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} adjoint*), GAMIETTE Julien, GAMIETTE Myonnette, MORVAN Philippe, CARENE née VALLUET Marie-Yvonne, JUDITH (*née GOUBIN*) Villard, SOMMEIL Nicole, VALLUET Odette, PHILETAS Christina, MICHALON Irmine (conseillers municipaux).

Absents excusés : OPET Ghislaine, PHILETAS Christina, JUDITH née GOUBIN Villard (Procuration à Madame Augustina BARRE)

Sont absents : MOUILA Gladys, GAMIETTE Myonnette, SABAS Sydney, MATHIASIN Max, JEAN née SABAS Lydie, MOBETIE Marie-France, BALZINC Théogat, FLEMIN Félix, (conseillers municipaux).

Deshaies, le **13 Novembre 2017**.

Le Maire

Jeanny MARC

Secrétaire de séance : NICOISE Robert

Ont assisté : Directrice Générale des Services : Mylène LACIDES

Secrétaires Administratives : Odile OPET et Yasmine SAINT-MARC

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication

Décision modificative N°2017-02- Budget Eau

Exposé des motifs

Madame le Maire informe l'assemblée que lors de l'élaboration du budget primitif 2017, la subvention AEP (article 1311) d'un montant de 55000 e attribuée par l'Office de l'eau, n'a pas été amortie.

Afin de régulariser cette omission, le budget primitif doit être modifié comme suit :

Section de fonctionnement

<u>Chap</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>			
6811	+ 3 666,00	777	Quote part subv	+ 3 666,00	+ 3 666,00
	Dotation aux amortissements				+ 3 666,00
	+ 3 666,00				+ 3 666,00



COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 27 Octobre 2017

Section d'Investissement

<u>Dépenses d'investissement</u>			<u>Recettes d'investissement</u>		
139111	Dotation aux amortissements	+ 3 666,00	281531	Amortissement subvention AEP	+ 3 666,00
		+ 3 666,00			

DISPOSITIF DECISIONNEL

Le Conseil Municipal,

Oui l'exposé de Madame le Maire,

Vu le code Général des collectivités territoriales et plus particulièrement l'article L2311-1 à L2314-3

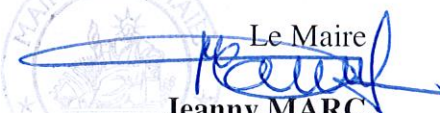
Vu la délibération n°17/03/32 portant modification du Budget Eau

Après en avoir délibéré,

DECIDE à la **MAJORITE (UNE ABSTENTION)****Article 1 : D'APPROUVER** cette décision modificative N°2 du budget EAU**Article 2 : DE DONNER** à Madame le Maire le pouvoir de signer les actes et entreprendre toutes les démarches s'y rapportant.Deshaies, le **30 Octobre 2017**

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour expédition conforme

Le Maire

Jeanny MARC